ASSURER LA CONFORMITÉ

Taxonomie et CSRD : situer les obligations, structurer et produire le reporting

Le reporting de durabilité passe du volontariat à l'obligation pour un nombre croissant d'organisations. Les directions découvrent un vocabulaire nouveau : éligibilité, alignement, double matérialité, normes de reporting. Les données demandées sont dispersées entre plusieurs services et personne ne sait clairement qui porte le sujet. Ces trois heures à distance donnent une vue d'ensemble opérationnelle. Les participants situent le champ d'application, testent l'éligibilité d'activités de leur organisation, ébauchent une matrice de double matérialité et organisent la collecte des données attendues.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,43 jour — 3 h	**À distance**	**À partir de 450 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Responsables RSE, directions financières, contrôleurs de gestion, juristes et dirigeants concernés par le reporting de durabilité.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Situer la directive sur le reporting de durabilité dans le cadre européen
- Déterminer si son organisation entre dans le champ d'application
- Expliquer le fonctionnement de la taxonomie européenne et de ses critères
- Conduire une analyse de double matérialité
- Organiser la collecte des données et le calendrier de production du rapport

03 Programme détaillé

M1 Le cadre européen du reporting de durabilité

- Qui est concerné et pour quoi faire
- Origine et finalité de la directive sur le reporting de durabilité
- Champ d'application et déploiement progressif
- Articulation avec les normes de reporting associées
- Place du rapport de durabilité dans le pilotage de l'organisation
- À retenir : Le reporting de durabilité relève du même niveau d'exigence que l'information financière.

M2 La taxonomie européenne

- Classer les activités et mesurer leur part
- Logique de la taxonomie et activités couvertes
- Notions d'éligibilité et d'alignement
- Critères environnementaux et garanties minimales
- Indicateurs à publier et sources de données
- Cas pratique : Les participants testent l'éligibilité de plusieurs activités puis en discutent les limites.

M3 Double matérialité et mise en œuvre

- Du diagnostic au rapport
- Principe de la double matérialité et place des parties prenantes
- Identification et cotation des enjeux
- Collecte des données et fiabilité des sources
- Organisation du projet et rôle de l'audit
- Atelier : Chaque participant place les enjeux de son organisation sur une matrice de double matérialité.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
À distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 450 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr